

eMAG

28 45

n°
10

Le bulletin d'informations
de la CMCAS Chartres-Orléans

W O T E R

P O U R

P R O L O N G E R

M I S T O R E



- SLVie 4 - p.6,13**
- SLVie 5 - p.6,7,12**
- SLVie 6 - p.7,13,14**
- SLVie 7 - p.6,7,12**
- Commission Pensionné.e.s - p.13**
- Commission LACS - p.14**
- Commission Jeunesse - p.18**

À VOS AGENDAS

- Soirée Œnologie **p.6**
- Soirée sportive et festive **p.6**
- L'Open ParaTennis du Loiret **p.6**
- Atelier couture **p.7**
- Visite caserne de Pompiers **p.7**
- La revue du Cabaret Sancerrois **p.7**
- Sortie Parisienne **p.12**
- Théâtre "Le coup du blaireau" **p.12**
- Atelier créatif décoration fin d'année **p.12**
- 30^{ème} anniversaire Téléthon **p.13**
- Soirée fin d'année **p.13**
- Sortie au National Palace **p.13**
- Lecture de Contes **p.14**
- Baptême ULM **p.14**
- Pilotage ULM **p.14**

QUOI DE NEUF ?

- Édito **p.3**
- Dossier : Élection de CMCAS **p.4**
- Cap Colo : Découverte des colos **p.5**
- Activités **p.6-7**
- Les offres des Activités Sociales **p.8-11**
- Activités **p.12-14**
- Envoi du Journal CMCAS à tous **p.15**
- Déménagement de la CMCAS **p.16-17**
- Arbres de Noël **p.18**
- Partenariat : ZOO de la Tanière **p.19**
- Permanences **p.20**
- Infos pratiques **p.21**
- Catalogues Hiver + Prenez le relais **p.22**
- Bulletins d'inscription **p.23**



Édito



Cher.e.s bénéficiaires,

Le renouvellement des Conseils d'Administration des CMCAS approche. **Du 18 au 23 novembre à 8h00**, vous aurez la parole à travers ce scrutin pour prouver votre attachement à vos Activités Sociales. Ce scrutin est crucial pour l'avenir, il détermine la politique qui sera menée pour les quatre années à venir.

De 2017 à aujourd'hui, la majorité des Administrateurs a travaillé d'arrache-pied pour gérer notre CMCAS, malgré les diminutions des moyens financiers des Activités Sociales (-20% en 5 ans) et des moyens bénévoles avec moins d'heures de détachement mais aussi avec des loyers en hausse des lieux de la CMCAS, voir des suppressions d'antennes. De plus, depuis début 2020 nous vivons en France et dans le monde la situation sanitaire que nous connaissons.

Vous l'aurez remarqué, ce numéro 10 de l'eMAG 28-45, vous a été envoyé à toutes et tous sous forme papier. Parce que différents constats nous montrent, que celui-ci n'est pas assez vu et consulté par les membres de la famille, l'Ouvrant Droit étant bien souvent le seul destinataire du mail, l'informant d'un nouveau journal de la CMCAS.

Aujourd'hui, il est seulement envoyé sous forme papier aux bénéficiaires de +75 ans.

Pour les Élus de la CMCAS, il est le principal vecteur de communication de tout ce que la CMCAS Chartres-Orléans propose à ses bénéficiaires. Il est donc essentiel qu'il soit vu par le plus grand nombre. Vous y trouverez donc pour rappel tous les domaines d'activités de la CMCAS.

Je vous invite cordialement, à répondre à la forme souhaitée de l'envoi de notre journal, à voir en page 16 de ce numéro. Pour les prochains envois, bien sûr, nous prendrons en considération tous vos retours.

Pour la majorité de vos Élus, de la SLVie à la CCAS, **la proximité avec les bénéficiaires est la clé de l'évolution des Activités Sociales de l'Energie de demain, tout au long de la vie.**
Vous êtes, TOUTES ET TOUS, le cœur de nos Activités Sociales de l'Energie.

En novembre, vous déciderez si les ACTIONS et ACTIVITES proposées doivent se poursuivre.
En novembre, **VOTEZ POUR PROLONGER L'HISTOIRE** des Activités Sociales.

Engagé.e.s, combatif.ve.s et confiant.e.s dans l'avenir !
Ensemble, confortons nos SLVie et notre CMCAS !
Ensemble, construisons les Activités Sociales de demain !

Grégory BULLOT
Président de la CMCAS Chartres-Orléans



DOSSIER : ÉLECTION DE CMCAS

ÉLECTIONS DE CMCAS 2021 : LES MODALITÉS DU SCRUTIN

JE SUIS ACTIF



Je reçois mon **identifiant** 2 fois par courrier début novembre. (pays d'outre-mer : entre le 21 octobre et 4 novembre)

JE VOTE EN LIGNE



AVEC UNE ADRESSE MAIL «PRO»

Je reçois mon **mot de passe** sur mon **mail professionnel** début novembre.

SANS ADRESSE MAIL «PRO»

Je reçois mon **mot de passe** par **SMS** sur mon numéro de téléphone début novembre.

DÉBUT DU VOTE ÉLECTRONIQUE 18 NOVEMBRE 8 H



MODE D'EMPLOI

En ligne, j'entre mon **identifiant**, mon **mot de passe** et je réponds à la (ou les) **question(s)** sécurisée(s).

CLÔTURE DU VOTE ÉLECTRONIQUE 23 NOVEMBRE À 8 H (heure métropole)

JE SUIS INACTIF



JE VOTE PAR CORRESPONDANCE



Je reçois mon **matériel de vote par correspondance** 2 fois par courrier en octobre. (pays d'outre-mer : à partir du 18 septembre)

CLÔTURE VOTE PAR CORRESPONDANCE LE 10 NOVEMBRE
Cachet de la Poste faisant foi
Si date dépassée

JE VOTE EN LIGNE



Je reçois mon **mot de passe** et mon **identifiant** par courrier 2 fois vers le 15 et le 24 octobre. (pays d'outre-mer : 8 et 14 octobre)

DÉBUT DU VOTE ÉLECTRONIQUE 18 NOVEMBRE 8 H



MODE D'EMPLOI

En ligne, j'entre mon **identifiant**, mon **mot de passe** et je réponds à la **question** sécurisée.

CLÔTURE DU VOTE ÉLECTRONIQUE 23 NOVEMBRE À 8 H (heure métropole)



DATES DU SCRUTIN EN LIGNE :

DU JEUDI 18 NOVEMBRE 8 H
AU MARDI 23 NOVEMBRE À 8 H



DATES DU SCRUTIN PAR COURRIER :

D' OCTOBRE
AU MERCREDI 10 NOVEMBRE



Hotline téléphonique 24h/24, 7j/7 : 02 96 50 50 61

Contactez-nous pour toute question, y compris pour la récupération de vos codes.

ÉLECTIONS DE CMCAS : MON VOTE, C'EST MA VOIX !

QUI VOTE ?

271 842 agents statutaires, actifs et inactifs, des IEG

135 462 INACTIFS



137 786 ACTIFS

FEMMES 25%



HOMMES 75%

POUR QUI VOTE-T-ON ?

TAILLE DES CMCAS

-500 agents

VOTE

+500 agents

VOTE

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS PAR CMCAS

18 membres

24 membres

TOTAL

1 620* administrateurs, répartis dans 69 CMCAS

* Chiffres 2017

QUEL MODE DE SCRUTIN ?

Scrutin de liste **syndicale**, dit proportionnel «à la plus forte moyenne»



Durée du mandat : 4 ans



MODE DE DÉSIGNATION DES INSTANCES NATIONALES

COMITÉ DE COORDINATION DES CMCAS :

30 membres élus par les membres des conseils d'administration des CMCAS.



1 620 administrateurs



votent



30 membres élus

CCAS :

18 administrateurs, nommés par décret gouvernemental, sur la base des résultats obtenus par les différentes listes syndicales aux élections de CMCAS.

VOTRE PARTICIPATION EST IMPORTANTE

POUR LA PÉRENNITÉ DE VOS ACTIVITÉS SOCIALES

et élire les 24 administrateurs de votre CMCAS.

ON Y MET DU CŒUR !



CAP COLO : DÉCOUVERTE DES COLOS

Cet automne, séjours de 2 nuits pour découvrir la colo pour les enfants de 4 à 11 ans



La vie en colo est une étape incontestable dans la vie sociale d'un enfant. Elle permet de lui donner confiance en lui, de s'affirmer et d'avoir une meilleure connaissance de soi.

Ces séjours sont une superbe expérience et permettent aux jeunes de vivre un concentré d'aventures pour se découvrir, s'affirmer, se lier d'amitié, s'entraider et apprendre à vivre ensemble de manière ludique.

Toutefois, ce n'est pas toujours évident pour les parents de laisser partir son enfant !

Il est légitime pour vous d'avoir de l'inquiétude de vous séparer de vos enfants pour quelques jours mais c'est comme la première fois où vous les avez laissés à l'école. Une fois que c'est fait, la deuxième fois c'est plus facile !

C'est pourquoi dès cet automne, pour rassurer petits et grands et découvrir le monde de la colo, nous innovons en proposant des séjours de 2 nuits/3 jours en proximité.

Ces séjours sont ouverts aux enfants âgés de 4 à 11 ans, qui ne sont jamais partis en colo.

Pour faire quoi ?

Des séjours COURTS,
pour se préparer PAS À PAS
aux GRANDES COLOS d'été
2 NUITS : 3 JOURS
à l'automne

- Vivre un séjour festif et créatif où se mêleront jeux, rires, chants sur le thème : l'école des sorciers.
- Se faire plein de nouveaux copains et copines.
- Prendre ses repères dans un centre de vacances.
- Choisir des activités avec l'aide des animateurs.
- Décider ensemble des règles de vie.
- Et surtout faire le plein de souvenirs et donner l'envie de revenir !

Plus de renseignements auprès
de vos Élus de SLVie
ou auprès des Professionnels
de la CMCAS au 09 69 36 14 00.

Comment ?

Pas de convoyages organisés par votre CMCAS.

Les parents emmènent leurs enfants sur le centre et reviennent les chercher.

À l'arrivée, le premier jour :

- Les enfants seront accueillis sur le centre entre 10h30 et 11h30.
- Le premier repas de votre enfant sera pris avec le reste du groupe. Inutile de prévoir un pique-nique.
- Vous pourrez rencontrer une partie de l'équipe d'animation, ainsi qu'un membre de l'équipe de la CCAS qui assure le suivi des séjours. Cela vous permettra d'échanger avec les personnes qui seront en charge de votre enfant.

Au départ, le dernier jour :

- Nous accueillerons les parents de 13h30 à 14h30.
- Tout comme le premier jour, l'équipe d'animation sera présente pour vous faire un retour sur le séjour de votre enfant. Un membre de l'équipe CCAS sera également présent pour répondre à vos questions et vous renseigner sur les futurs séjours.
- En raison des mesures sanitaires, l'accueil se fera à l'extérieur des bâtiments, sous la tente à l'entrée de la colo. Nous vous y attendons chaleureusement avec des douceurs et du café.



Pour te préparer PAS À PAS aux colos d'été



œnologie

Nous vous proposons une sortie œnologie avec dégustation de whisky. Ce mercredi présence exceptionnelle d'un producteur Ecossais (Antony Mc Callum) avec qui vous pourrez échanger afin de découvrir son travail d'embouteilleur indépendant.



15 PLACES



19 H 30

54 RUE JEAN MERMOZ CHARTRES



22 OCTOBRE 2021

3 novembre 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD/AD	19 €	27 €	32 €	34 €	37 €	40 €	42 €	45 €	53 €



Soirée sportive et festive

Cette soirée destinée aux jeunes agents, permettra de découvrir l'escalade indoor ainsi que le squash avant de partager un repas convivial offert par votre CMCAS.



16 PLACES



18 H 30

LE TRINQUET À VILLEMAMDEUR



25 OCTOBRE 2021

5 novembre 2021

Tarif : OFFERT PAR VOTRE CMCAS



L'Open ParaTennis du Loiret

La flamme olympique s'est éteinte sur des jeux démontrant le courage des joueurs en situation de handicap. En partenariat avec l'Open ParaTennis d'Orléans, la CMCAS vous offre une journée découverte du tennis fauteuil.

A 12h00: moment d'échanges avec des joueurs et leurs entraîneurs autour d'un plateau repas.



24 PLACES



10 H

CENTRE SPORTIF DE LA FORÊT SARAN



20 OCTOBRE 2021

6 novembre 2021

Tarif : OFFERT PAR VOTRE CMCAS Ext : 15 €

Atelier découverte couture

Nos couturières bénévoles se feront un plaisir de vous transmettre leurs techniques et conseils.

Au cours de cet atelier, vous confectionnerez des lingettes lavables.

Des machines à coudre seront à votre disposition mais n'hésitez pas à apporter la vôtre c'est toujours mieux d'apprendre avec son matériel !



10 PLACES



15 H

SALLE THAMTHAM - CMCAS ORLÉANS



12 NOVEMBRE 2021

Tarif :

OFFERT PAR VOTRE CMCAS

Ext : 15 €

SLVie 7



20 novembre 2021

Visite caserne de Pompiers

Cette activité permettra aux enfants de découvrir le quotidien d'une caserne et de ses pompiers et éveillera peut-être de futures vocations.

Une activité pour vous mettre dans la peau des héros !



20 PLACES



14 H

CASERNE DE POMPIERS
DE VILLEMANDEUR



17 NOVEMBRE 2021

Tarif :

OFFERT PAR VOTRE CMCAS

Ext : 5 €

SLVie 5



24 novembre 2021

La revue du Cabaret Sancerrois

Venez vivre un moment de détente et de charme, un repas et un spectacle qui va vous émerveiller.

20h00 - Prenez la pose avec nos artistes, Installation à votre table.

02h00 - Fin de la revue.



50 PLACES



18H

CENTRALE DE DAMPIERRE
PARKING E



27 OCTOBRE 2021

SLVie 6



Le 27 novembre 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	36 €	52 €	62 €	68 €	73 €	78 €	83 €	88 €	104 €



LES OFFRES DES ACTIVITÉS SOCIALES

SPORTS

Envie de pratiquer un sport ?

Les clubs CMCAS

Retrouvez toutes les informations sur les disciplines sportives proposées par votre CMCAS (badminton, gymnastique, course à pied, cyclotourisme, futsal, tennis, etc...).



Les clubs extérieurs

Vous êtes licencié.e dans une fédération sportive ou inscrit.e dans un club sportif, votre CMCAS vous propose au travers du **Pass' Activ Adultes et Jeunes** une participation financière en fonction du coefficient social et sur présentation de justificatifs. Pour bénéficier de cette aide, vous devez retourner le formulaire et les justificatifs au plus tard le 15 janvier de l'année N+1.



Culture

Vous souhaitez sortir ou faire des activités culturelles ?

Pass Culture

Aide financière de la CMCAS pour encourager les bénéficiaires à participer en famille à la vie culturelle tout au long de l'année au rythme souhaité (formulaire téléchargeable sur le site).

Sections culturelles et de loisirs à CHARTRES, ORLÉANS et DAMPIERRE.



Billetterie CCAS

Les Spectacles



Les Visites



Billetterie CMCAS



Orléans



Chartres



Mes activités



Depuis mars 2020, vous pouvez réserver et payer en ligne les activités proposées par votre CMCAS quand vous le souhaitez, depuis votre ordinateur ou votre smartphone.

Découvrez nos activités, grâce au QR code.

Jeunes Agents



Ce que je peux prétendre une fois que je suis inscrit dans les AS.

- Séjours CCAS 18-35 ans (Nouvel embauché de -3 ans, pensez à votre joker)
- Assurances, IDCP, Aides CCAS/CMCAS
- Offres CCAS (Activités sportives et physiques, Culture et Loisirs, ...)
- Activités proposées par votre CMCAS
- Activités (section sportives) GAZÉLEC
- Festival d'ÉNERGIES

Nouvel embauché et pas encore inscrit dans les Activités Sociales, complétez le formulaire disponible sur le site de la CMCAS pour l'ouverture de vos droits.

Convoyages



Inscription aux convoyages

Vous souhaitez être accompagnateurs !

Tous les bénéficiaires (agents actifs ou retraités mais aussi conjoints et enfants majeurs) peuvent devenir accompagnateurs. Pour les agents des ES actifs, le Statut de Personnel permet des démissions autorisées pour convoier des groupes d'enfants.

A noter : il n'y a pas de convoiages pour les enfants 4-5 ans. Les parents accompagnent leurs enfants sur les centres et reviennent les chercher.

Nouveauté

Inscription en ligne via le Formulaire



ou auprès de votre CMCAS d'appartenance

Vous souhaitez accompagner des enfants (6/14 ans) jusqu'au Centre de vacances, tant à l'aller qu'au retour.

Qui peut être convoyeur ?

Toutes les bonnes volontés, agents actifs ou en inactivité de service, mais aussi les conjoints d'agents sont sollicités. La CMCAS met à disposition « un livret du convoyeur » expliquant leur rôle.

- Les 4/5 ans sont convoyés par leurs parents.
- Pour les 6/14 ans, deux convoyeurs de 1 à 20 enfants.
- Les 15/17 ans ne sont pas convoyés.

Les frais de voyage ?

Les frais afférents aux convoyages sont supportés intégralement par la CCAS suivant le barème en vigueur. Les billets de train vous seront également fournis.

LES OFFRES DES ACTIVITÉS SOCIALES

Action Sanitaire Sociale



Pour tous

Liste des Aides CMCAS :

- Aide au départ aux vacances d'été
- Aide Solidarité
- Pack santé

Liste des Aides CCAS :

- Aide à la qualité de vie
- Aide aux Séjours Neige



Action Sanitaire Sociale

Pour les jeunes



Liste des Aides CMCAS :

- Centre de loisirs sans hébergement
- Cadeaux naissance
- Participation aux séjours linguistiques
- Partenariat KANGOUROUKIDS
- Classes transplantées

Au handicap

Liste des Aides CCAS :

- La vie domestique
- Amélioration de l'habitat
- Assistance Animalière
- Téléassistance



Pour les Séniors



Liste des Aides CCAS :

- Retour au domicile après hospitalisation
- Amélioration de l'habitat
- Hébergement temporaire
- Téléassistance, ...

Réseau de Lien Social et Solidaire



Rejoignez-Nous !



Contactez
votre SLVie

Vous êtes bénéficiaire (agent ou conjoint), vous avez du temps libre, et vous souhaitez aider les autres. Un simple appel téléphonique, une visite de courtoisie peuvent permettre de rompre la solitude.

Proximité, pourquoi ?

Pour lutter contre l'isolement, votre CMCAS anime des réseaux de bénévoles qui effectuent des visites en binôme au domicile des bénéficiaires.

Comment s'organise le Réseau Solidaire ?

Votre CMCAS dispose de 4 Réseaux de Lien Social et Solidaire (Eure & Loir, Giennois, Montargois et Orléanais) en relation avec les professionnels de l'Action Sanitaire et Sociale. À partir des informations transmises par les bénévoles, la CMCAS et la CCAS pourront déclencher les actions les mieux appropriées pour répondre aux besoins détectés.



LES OFFRES DES ACTIVITÉS SOCIALES

Patrimoine



«L'oseraie des Martels» à Saint Piat

Capacité : 120 places assises

À 20km de Chartres, au bord d'un étang, sur un site naturel.

«Les Mallerets» CNPE de Dampierre

Capacité : 160 places assises

Derrière le CNPE, au bord d'un étang (salle modulable en plusieurs tailles).



«La Carbonnière» à Sury-aux-Bois

Capacité : 80 places assises

À mi-chemin entre Montargis et Orléans, sur les hauteurs de la forêt d'Orléans, lieu paisible au bord d'un étang.

SLVie



SLVie 1 Eure et Loir Nord DREUX

Présidente : Rosane BEAUFOUR
slvie1commun@gmail.com

SLVie 4 Eure et Loir Sud CHARTRES

Président : Vincent LECOIN
vincent.lecoin@enedis.fr

SLVie 5 Loiret Nord MONTARGIS

Président : Xavier ROUX
xavier-r.roux@enedis.fr

SLVie 6 Loiret Est - DAMPIERRE

Président : Franck RAVIN
franck.ravin@asmeg.org

SLVie 7 Loiret Ouest - ORLÉANS

Présidente : Stéphanie LAURENÇON-RAT
stephanie.laurencon@asmeg.org



SLVie 5

Sortie Parisienne

Venez passer une journée Parisienne autour d'une pièce de théâtre de Boulevard "un chalet à GSTAAD" mêlant culture et divertissement. Cette sortie comprend le trajet en bus, la pièce de théâtre ainsi que le repas.



30 PLACES



98 RUE COQUILLET
45200 MONTARGIS



12 NOVEMBRE 2021

Le 27 novembre 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	43 €	62 €	74 €	81 €	87 €	93 €	99 €	105 €	124 €



SLVie 5

Théâtre "Le coup du blaireau"

Venez découvrir cette comédie qui se déroule dans le monde impitoyable des agents immobiliers où tous les coups seront permis pour gagner les marchés des concurrents.....

Réservation obligatoire auprès de la troupe de théâtre et tickets à retirer à votre SLVie.



100 PLACES



ST GERMAIN DES PRÉS ET
MONTARGIS



5 JOURS AVANT LA
REPRÉSENTATION

Du 27 nov. au 22 janv.

Tarif :

8 € ADULTES ET ENFANTS



SLVie 7

Atelier créatif décoration fin d'année

La fin d'année approche! Imagination, créativité, jouez la récup!

Venez passer un agréable moment et vous amuser en confectionnant des décorations avec des objets de récupération, plastique, cartons, pinceaux, couleurs....



20 PLACES



15 H
SALLE THAMTHAM CMCAS ORLÉANS



19 NOVEMBRE 2021

28 novembre 2021

Tarif :

OFFERT PAR VOTRE CMCAS

Ext : 5 €

30^{ème} anniversaire Téléthon

Pour fêter le 30^{ème} anniversaire du Fil de l'Énergie Téléthon qui mène les participants de Belleville-sur-Loire (18) à Lion-sur-Mer (14), la SLVie 6 propose aux bénéficiaires de la CMCAS de faire la partie du parcours entre le CNPE Dampierre-en-Burly et le siège de la CMCAS à Orléans, dans l'après-midi du 29 novembre 2021 (62km en 3h). Tous les bénéficiaires ont RDV à 18h au siège de la CMCAS pour la remise du DON au profit de l'AFM Téléthon suivi d'un pot de l'amitié.



SLVie 6

Le 29 novembre 2021

12 PLACES

9 H 15 CMCAS ORLÉANS
11 H 30 SALLE LES MALLERETS DAMPIERRE

12 NOVEMBRE 2021

Tarif : OFFERT PAR VOTRE CMCAS

Soirée de fin d'année

Cette journée permettra de clôturer cette année 2021 au Golf du Bois d'O où nous vous proposons un repas festif suivi d'une soirée dansante.



SLVie 1 - 4

4 décembre 2021

50 PLACES

LIEU-DIT LE GLAND
SAINT MAIXME-HAUTERIVE

18 NOVEMBRE 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	27 €	38 €	46 €	49 €	53 €	57 €	61 €	65 €	76 €

Sortie au National Palace

Ce spectacle cabaret un dimanche après-midi dans notre région vous permettra au sein du « National Palace » de Vierzon de découvrir sa nouvelle chorégraphie, ballet, humour, illusion etc..



Pensionné.e.s

5 décembre 2021

50 PLACES

9 H 00 CHARTRES
10 H 30 ORLÉANS

10 NOVEMBRE 2021

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
OD / AD	38 €	54 €	65 €	70 €	76 €	81 €	86 €	92 €	108 €



SLVie 6

Lecture de Contes

Un moment où l'attention de l'enfant est à l'écoute, éveillé, expressif, projeté dans un autre univers grâce à cette narration. Cette occasion d'émerveillement, propice au bien-être et au calme.



30 PLACES
DE 5 À 8 ANS



SALLE DES MALLERETS - DAMPIERRE
14 H 15 : DE 5 À 6 ANS
15 H 30 : DE 7 À 8 ANS



8 DÉCEMBRE 2021

15 décembre 2021

Tarif :

OFFERT PAR VOTRE CMCAS



saison 2021-2022

Com LACS

Com LACS



saison 2021-2022

Baptême ULM

Vol découverte d'une durée de 30 min. environ.

Pilotage ULM 2H

Venez découvrir durant 2h le pilotage encadré par un instructeur.



BRIARE
ST-DENIS-DE-L'HÔTEL
CHARTRES

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la
Section des Sports Aériens.
Tél : 06 86 11 27 83 ou ssa.orleans@gmail.com



1 PERS. PAR VOL

coef	<10000	10000 à 14999	15000 à 19999	20000 à 24999	25000 à 29999	30000 à 34999	35000 à 39999	>40000	extérieur
Baptême	11 €	15 €	18 €	20 €	21 €	23 €	24 €	26 €	30 €
Pilotage	42 €	60 €	72 €	78 €	84 €	90 €	96 €	102 €	120 €



ENVOI DU JOURNAL À TOUS

POURQUOI AI-JE REÇU CETTE FOIS-CI CE NUMÉRO DE L'« eMAG 28-45 » DANS MA BOÎTE AUX LETTRES ?

« eMAG 28-45 »

Pourquoi ce nom de Journal en fait ?

e comme **électricité**
MA comme **Mes Activités** paiement en ligne
g comme **gaz**
28-45 comme **périmètre de la CMCAS**

Les Élus de la CMCAS Chartres-Orléans et de la Commission Communication ont sans cesse le souci, **de faire circuler au mieux l'information de la CMCAS** et des Activités Sociales, à l'ensemble des bénéficiaires.

Aujourd'hui, seuls nos bénéficiaires âgés de + 75 ans et ceux n'ayant pas communiqué d'adresse mail reçoivent **le journal de la CMCAS sous forme papier**. Les autres bénéficiaires le reçoivent sous forme numérique depuis quelques années maintenant (décision des Elus en lien avec les économies à réaliser dues à la diminution récurrente de la contribution des employeurs Article 25 (ex 1%).

Cependant, nous savons qu'il n'entre pas dans les foyers (vu par la famille) comme nous le souhaiterions. Le mail informant du journal de la CMCAS est reçu par l'Ouvrant Droit (l'agent travaillant dans nos entreprises) ou le conjoint si celui-ci a fait part de son souhait de le recevoir aussi et l'information n'est pas connue par les membres de la famille. Raison pour laquelle nous avons souhaité vous l'envoyer cette fois-ci à toutes et à tous.

Nous avons besoin de savoir si par la suite vous souhaitez recevoir votre eMAG par courrier ou par mail.

Merci de faire votre choix !

2 possibilités de vous exprimer s'offrent à vous :

- **En ligne** via le formulaire Google Forms (QR Code ou lien) <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfiyx65oBcwOaCOT0DUZ3l2xPnPIYNiuNmlL16lcWOtOMZVNQ/viewform>
- **Par téléphone** au 09 69 36 14 00

En fonction du nombre de retours, les Élus prendront en compte ceux-ci et statueront sur un nouveau mode de diffusion.

Si vous souhaitez communiquer l'adresse mail de votre conjoint ou enfant majeur, pour qu'ils reçoivent également les informations par mail, appelez le 09 69 36 14 00 ou écrire à « contactez-nous » via votre espace Activ sur ccas.fr.

ASTUCE : pour mieux recevoir les mails des Activités Sociales, communiquez nous votre adresse personnelle plutôt que professionnelle.

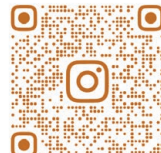
Pour les bénéficiaires connectés aux réseaux sociaux « **likez** » la page Facebook « Vos Activités Sociales CMCAS Chartres-Orléans ». Pour toucher davantage nos plus jeunes bénéficiaires, nous avons créé une page sur le réseau social Instagram récemment.



Google Forms



Facebook



Instagram





DÉMÉNAGEMENT DE LA CMCAS

Le siège de la CMCAS va devoir quitter les locaux du 64 Boulevard Alexandre Martin à ORLÉANS. GRDF souhaite mettre un terme au contrat de location. Le Conseil d'Administration va devoir rechercher des solutions pour trouver un nouveau siège.



Histoire d'une CMCAS

Pour comprendre le fonctionnement de nos Activités Sociales il faut se plonger dans le passé.

Comment nos Activités Sociales ont su s'adapter pour être au service des agents et de leurs familles ?

1946 : Nationalisation des Industries Electrique et Gazière

La loi qui a été votée, n'a pu être mise en place qu'avec des décrets.

La mise en œuvre de la nationalisation n'a pas été une chose simple.

Rassembler en une entité des sociétés complètement différentes.

Les employés n'avaient pas tous les mêmes conditions de travail.

Les patrons avaient assis leur autorité en divisant le personnel.

Reconnaissance des syndicats par la loi de nationalisation

Les nouveaux agents d'EDF-GDF n'avaient pas les mêmes avantages et cela conduisait à des conflits.

Les anciens patrons ne voulaient pas laisser la nationalisation se mettre en place et utilisaient tous les moyens politiques ou syndicaux pour s'y opposer.

Il aura fallu de nombreuses batailles pour préserver les droits et la disposition du statut national.

Les Oeuvres Sociales au cœur des attaques

Elles représentaient un danger pour les autres industries.

Il ne fallait pas que cette organisation donne des idées aux salariés des autres entreprises.

Le CCOS : Conseil Central des Oeuvres Sociales

Composé de 15 membres élus par l'ensemble du personnel à la proportionnelle sur des listes présentées par les syndicats.

Son rôle : diriger, impulser, contrôler l'ensemble social de nos industries.

Le 1% était une disposition prévue par la loi qui permettait de financer les Oeuvres Sociales dont le CCOS assurait la gestion et la répartition.

Parallèlement, les anciens actionnaires des Industries ayant été nationalisés touchaient également 1% des recettes.

Les actions du CCOS

Aider les agents en difficulté, maladie, sinistre...

Aider financièrement les caisses mutuelles complémentaires de chaque centre.

Créer tout organisme social dans l'intérêt des agents et de leurs familles : maison de retraite, colonies de vacances, maisons de cure ou repos, restaurants etc...



DÉMÉNAGEMENT DE LA CMCAS

1951 : Dissolution du CCOS

Suite aux pressions des industriels qui n'acceptaient pas de voir une organisation syndicale gérer des fonds importants, le gouvernement remplaçait le CCOS par un cadre d'EGF appelé délégué provisoire. Il se contenta d'expédier les affaires courantes sans tenir compte des besoins des agents.

Cette période permettait au gouvernement de préparer des décrets pour modeler profondément la structure des œuvres sociales.

La CGT a combattu avec l'aide du personnel de nombreux projets qui remettaient en cause l'organisation des œuvres sociales.

1964 : Création de la CCAS : Caisse Centrale des Activités Sociales

Après 13 ans de bataille, le décret approuvant le CCOS et le remplaçant par 2 organismes était publié :

- La CCAS qui avait à peu près les mêmes prérogatives que le CCOS.
- Le Comité de Coordination des CAS qui était chargé de la répartition des fonds du 1%.
- La tutelle de l'état mise en place pour contrôler nos organismes sociaux.

1948 : La CAS du Centre d'Orléans => à Montargis

Dans les syndicats se côtoyaient des agents de différentes origines.

La CGT n'échappait pas à cette situation. Jean CAUQUIS ex employé de l'énergie industrielle n'ayant pas pu être élu secrétaire général du syndicat du centre, créa avec l'aide d'un employé de l'usine à gaz de Montargis une section syndicale. Après les élections remportées par la CGT, Jean CAUQUIS se fit élire comme Président de la CAS du Centre d'Orléans.

Il installa la CAS à Montargis.

1952 : La CAS revient à Orléans

Après des retards importants dans le traitement des dossiers de remboursement des prestations de Sécurité Sociale et le non-traitement des demandes de la part des agents, Jean CAUQUIS quittera le département et la présidence de la CAS.

Adrien PRÊTRE : 2^{ème} Président de la CAS

Adrien PRÊTRE devient Président de la CAS dont il fit transférer le siège à Orléans.

Le 1^{er} août 1952, le chef de centre autorisa la CMCAS à installer ses bureaux dans l'ancienne usine à gaz 10 rue Emile Zola à Orléans.

Adrien PRÊTRE prend sa retraite en 1963 en ayant accompli un travail titanesque.

Dans nos prochains eMag nous continuerons à vous conter l'histoire de notre CMCAS.

(Ce récit est tiré des mémoires d'un militant CGT Adrien PRÊTRE)





ARBRE DE NOËL

CHARTRES

4 décembre 2021



530 PLACES



10H00
CHARTREXPO
AVENUE JEAN MERMOZ
CHARTRES



2 NOVEMBRE 2021

Jeunesse



A l'occasion du **Noël Circus Show**, pour les **enfants de 0 à 17 ans**, venez en famille et laissez vous emporter par des odeurs de popcorn et de barbe à papa et admirez les artistes internationaux sur la scène pendant 1h30.

Le port du masque reste obligatoire pour les adultes et les enfants de plus de 11 ans ainsi que les gestes barrières.

ORLÉANS



Jeunesse

Pour les **enfants de 0 à 17 ans**, venez en famille admirer les numéros de cirque les plus fantastiques sous le chapiteau d'**Alexis Gruss**. Choisissez votre séance !



1000 PLACES



CIRQUE ALEXIS GRUSS
40 RUE DU PETIT BOIS,
45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE



8 NOVEMBRE 2021

11 décembre 2021

de 10h00 à 12h00

de 13h30 à 15h30

de 17h00 à 19h00

12 décembre 2021

de 10h00 à 12h00



PLUS QU'UN ZOO, UN REFUGE !

LA TANIÈRE
ZOO refuge



En France, il existe de nombreux parcs zoologiques qui constituent un lieu privilégié pour aller à la rencontre de nombreuses espèces animales, pour la plupart sauvages ou exotiques.

La Tanière développe un concept tout à fait différent. Ni but lucratif, ni enrichissement d'un plan de collection animalière, programme de reproductions ou recherche du plus beau spécimen d'une espèce pour valoriser le refuge.

La Tanière n'accueille pas un animal « parce qu'il l'intéresse » mais parce qu'aucune autre solution de survie ne s'offre à lui.

Tous sont des animaux issus de sauvetages. Ce sont ce constat, l'urgence et la rencontre d'individus ayant pour dénominateur commun cet amour sans borne voué à un monde animal en détresse, qui ont fait naître **La Tanière**.

UNE EXPÉRIENCE VISITEUR ORIGINALE



Une fois l'accueil franchi, les visiteurs peuvent découvrir une multitude d'enclos et volières réservés successivement aux animaux domestiques, aux éléphants, aux fauves, aux daims, aux oiseaux, aux chameaux, aux wallabies, etc. Les ours sont observables dans leur tanière, les otaries nagent et jouent dans leurs bassins.

Loin du concept de zoo stéréotypé, **La Tanière** ne propose pas simplement de voir des espèces mais des individus. Ici chaque animal a une identité, un nom en signe de reconnaissance individuelle. On ne vient pas voir un ours, on vient voir Tonito. On n'entend pas rugir un lion, on entend rugir Nale. On ne rigole pas des mimiques d'un singe, on rigole des mimiques de Cannelle...

La Tanière présente les animaux chez eux où ils sont libres d'exprimer sans aucune contrainte leurs attitudes naturelles, de se montrer au public ou de choisir de se cacher de la foule. Les

visiteurs chanceux pourront assister à des nourrissages, enrichissements et des séances de médical-training qui ponctuent quotidiennement le travail de nos soigneurs.

Enfin la mini ferme, lieu idéal pour un premier contact avec le monde animalier, est un espace de découverte où nos adorables pensionnaires attendent petits et grands pour une séance de câlins, rires et émerveillement.

La CMCAS Chartres-Orléans vient de signer une convention avec **La Tanière** Zoo-Refuge afin de bénéficier d'un tarif préférentiel pour les bénéficiaires des Activités Sociales directement à l'entrée du parc avec la présentation de l'attestation Activ.



lien du site de la CMCAS :

<https://chartres-orleans.cmcas.com/partenariats/>



PERMANENCES

Réouverture partielle des points d'accueils CCAS De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

CHARTRES :

Technopolis 2
6 rue Blaise Pascal
28 000 Chartres
Les mardis et jeudis

ORLÉANS :

64, Bd Alexandre Martin
CS 45716
45057 ORLÉANS CEDEX 1
Les mardis et jeudis

SLVie Loiret-Est Dampierre

(Accueil ponctuel)
De 10h à 12h et 13h à 16h
Les mardis et jeudis

Vous pouvez également
nous joindre par téléphone du :
**Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00 au 09 69 36 14 00**
Ou via votre espace activ sur ccas.fr rubrique
contactez-nous



Permanences uniquement sur RDV
par téléphone au 02 34 28 22 10

Vous ne souhaitez pas vous déplacer ?
demander à être rappelé

Orléans : antenne CAMIEG 35, avenue de Paris

Chartres : Technopolis 2 - 6 rue Blaise Pascal
Le 16 novembre 2021

SLVie Loiret Est – Dampierre :
Le 9 novembre 2021

Toujours à vos côtés !

Dans ce contexte si particulier, la Camieg assure ses activités
d'accueil et adapte ses actions de prévention.

Ainsi, vous pouvez toujours **prendre rendez-vous pour
rencontrer nos conseillers en antenne ou en permanence
extérieure.**

Vous pouvez également contacter **la Camieg** pour toute ques-
tion concernant les remboursements de soins ou un dossier
d'affiliation par courrier ou par téléphone :

CAMIEG
92011 NANTERRE CEDEX
08 06 06 93 00*

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

* Service gratuit + prix d'appel



**Habitation, Auto, 2 roues, Scolaire, Chasse,
Chiens/chats, Voyage, Juridique, IDCP,
CSMR, Dépendance, Obsèques**

Permanences téléphoniques ou en Visio (pour les bénéficiaires équipés) ou physiques
Une question ? Besoin de renseignements sur une assurance, contactez votre accueil
de proximité pour prendre RDV avec notre **Chargé d'Affaires Assurances.**

Tél. : 09 69 36 14 00

Via votre Espace Activ– Rubrique Contactez-nous/domaine Assurances Prévoyance



INFOS PRATIQUES

Comment joindre votre CMCAS ?

Depuis le début de cette crise, nous sommes contraints d'adapter les horaires et jours d'ouverture des antennes et des points d'accueil. Nous vous proposons de retrouver les jours et horaires d'ouverture de ceux-ci directement sur le site internet de la CMCAS qui sont mis à jour au fur et à mesure des évolutions et des conséquences de cette épidémie.

Numéro unique
09 69 36 14 00

Vos Élus du Conseil d'Administration de la CMCAS Chartres-Orléans ont décidé de mettre en place **un numéro unique pour joindre votre CMCAS** à la place des numéros d'accueil des antennes de Chartres et Orléans. Ce numéro unique sera celui qui a été utilisé pendant cette crise sanitaire.

Un professionnel des Activités Sociales travaillant sur le périmètre de la CMCAS Chartres-Orléans répondra à toutes vos demandes.

Pour payer le juste prix !

Afin de réactualiser votre coefficient social pour les activités de 2022, pensez d'ores et déjà à mettre à jour votre revenu fiscal de référence ainsi que votre dernier avis d'imposition.

Tout au long de l'année et de n'importe quel ordinateur, vous pouvez gérer vos informations personnelles et joindre les documents.

- Votre revenu fiscal de référence et votre dernier avis d'imposition
- Vos informations de contact (adresse, numéros de téléphone, adresse e-mail...)
- Un RIB en cas de changement de coordonnées bancaires
- Les dernières informations à jour concernant vos enfants : certificat de scolarité (à partir de 21 ans), attestation de Pôle Emploi, de contrat de professionnalisation ou autres formations (jusqu'à la veille des 26 ans)
- Votre GF, NR et échelon

Vous pouvez également indiquer vos préférences de contact concernant les offres et les informations des Activités Sociales dans l'onglet "Droits d'opposition".

Rendez-vous sur le site CCAS.fr / Espace Activ / Mon compte

Pour tout autre changement de situation, ou en cas de difficultés pour procéder à cette mise à jour sur Internet : contactez votre SLVie ou votre CMCAS.





VOS CATALOGUES HIVER !

Hiver 2021/2022

Ouverture des inscriptions au tour de rôle :
12 octobre 2021

Fin des inscriptions au tour de rôle :
2 novembre 2021

Ouverture des inscriptions en réservation directe :
5 octobre 2021



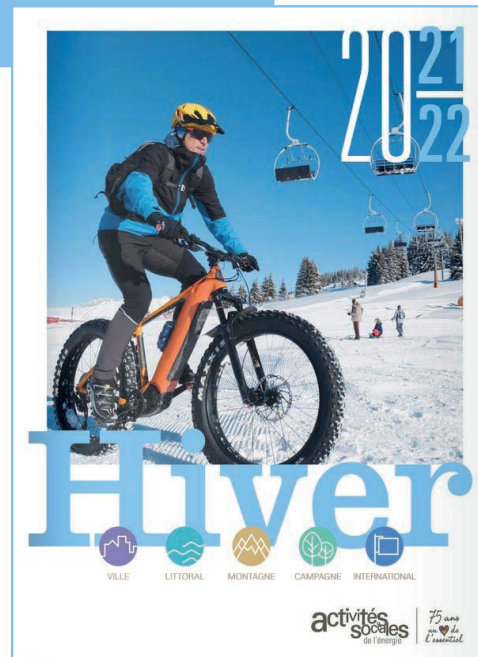
Hiver 2021/2022

Début des inscriptions : 23 septembre 2021

Fin des inscriptions :

Fin d'année : 13 octobre 2021

Février : 9 novembre 2021



Prenez le relais

- Dans les Villages Vacances en tant que responsable ou intervenant ponctuel.
- Dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), ou colonies, en tant qu'animateur ou directeur.

Comment procéder ?

Pour suivre le cursus de formation « prenez le relais » dans les Activités Sociales, vous pouvez faire acte de candidature auprès de votre Président de la CMCAS Chartres-Orléans.

Si vos attentes et les besoins des organismes sociaux sont concordants, vous pourrez vous inscrire en formation «Engagement bénévole en CMCAS ». Ce cursus permet d'acquérir une bonne connaissance des Activités Sociales, des questions de responsabilité et de la structuration des projets d'animation et d'intervention. Si vous choisissez l'encadrement en centre adulte et famille, vous suivrez le cursus de formation « Centre de Tourisme » pour devenir Responsable.

À l'issue de plusieurs encadrements concluants en qualité de responsable de Centre de Tourisme, vous pourrez éventuellement envisager la formation de responsable principal en Centre de Tourisme.

Adresse mail : secretariat.cmcas.28.45@gmail.com

Pourquoi pas vous ?

Changez d'univers et rejoignez les équipes qui encadrent dans les A.S. !
Pour suivre votre formation sous conditions, vous devez faire parvenir une demande sur papier libre (CV, lettre de motivation) à :

CMCAS Chartres-Orléans
64 boulevard Alexandre Martin – CS 45716
45057 ORLEANS Cedex 1

A RETOURNER AVEC LE PAIEMENT AU SIÈGE DE LA CMCAS À ORLÉANS,
À L'ANTENNE DE CHARTRES OU DANS VOTRE SLVIE.

*Merci de remplir un bulletin et un chèque à l'ordre de la CMCAS Chartres-Orléans par activité.
Pensez à mettre à jour vos informations personnelles (revenus, composition familiale)*

ACTIVITÉ CHOISIE :
DATE DE L'ACTIVITE: LIEU DE L'ACTIVITE:
NOM : PRÉNOM :
NIA : SLVie :
Email :
Tél Travail : Domicile :
Tél Portable :

Si transport en car, quand il est proposé, départ de :

NOM et PRÉNOM DES PARTICIPANTS : PARTICIPATION FINANCIÈRE :

OD :
AD :
AD :
AD :
AD :
AD :
Invité :
Invité :

Nombre de participants : Je joins un chèque de : €

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'utilisation de mon image et celle de mes ayants droit, sans limitation de durée, ni autre formalité préalable, sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans (supports imprimés et site Internet).

Je n'autorise pas l'utilisation de mon image, ni celle de mes ayants droit sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans.

Pour valoir ce que de droit, Signature

Fait à :

Le :

A RETOURNER AVEC LE PAIEMENT AU SIÈGE DE LA CMCAS À ORLÉANS,
À L'ANTENNE DE CHARTRES OU DANS VOTRE SLVIE.

*Merci de remplir un bulletin et un chèque à l'ordre de la CMCAS Chartres-Orléans par activité.
Pensez à mettre à jour vos informations personnelles (revenus, composition familiale)*

ACTIVITÉ CHOISIE :
DATE DE L'ACTIVITE: LIEU DE L'ACTIVITE:
NOM : PRÉNOM :
NIA : SLVie :
Email :
Tél Travail : Domicile :
Tél Portable :

Si transport en car, quand il est proposé, départ de :

NOM et PRÉNOM DES PARTICIPANTS : PARTICIPATION FINANCIÈRE :

OD :
AD :
AD :
AD :
AD :
AD :
Invité :
Invité :

Nombre de participants : Je joins un chèque de : €

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'utilisation de mon image et celle de mes ayants droit, sans limitation de durée, ni autre formalité préalable, sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans (supports imprimés et site Internet).

Je n'autorise pas l'utilisation de mon image, ni celle de mes ayants droit sur les supports de communication de la CMCAS Chartres-Orléans.

Pour valoir ce que de droit, Signature

Fait à :

Le :



1936

Le 10 mai
 Le Congrès de réunification des fédérations CUT et CUTU de l'Éclairage à Toulouse.



Victoire électorale du Front populaire : Léon Blum (socialiste) devient président du Conseil.



Le Congrès de réunification des fédérations CUT et CUTU de l'Éclairage à Toulouse.

Le Front populaire triomphe!

Le Congrès de réunification des fédérations CUT et CUTU de l'Éclairage à Toulouse.

Le Front populaire triomphe!

L'Almanach illustré des Activités Sociales de l'énergie

Au fil du temps, les énergéticiens se sont employés à conquérir de nouveaux droits. Chaque page de cet ouvrage est l'occasion de découvrir à nouveau cette histoire originale, année après année, dans un monde en perpétuelle évolution.



Depuis 1946, les activités sociales de l'énergie se construisent au quotidien.

Elles sont plurielles et s'inscrivent dans une logique globale de solidarité professionnelle, individuelle ou collective. Le fil rouge de notre action conserve le souvenir d'un départ en vacances, d'une discussion amicale entre collègues en restaurant, d'entreprises en fête, spectacles qui l'a été. Vacances, manifestations, ateliers, culture et loisirs, animations, social et santé, activités physiques et sportives, telles sont les activités sociales.

Dans le monde des métiers d'énergie, les activités sociales de l'énergie constituent d'ores et déjà un outil singulier d'échange et de cohésion professionnelle, sociale et culturelle.

permet de mieux appréhender la modernité des activités sociales, trop souvent décriées par celles et ceux qui réduisent l'énergie à la seule et éternelle industrie extractive et à leurs besoins.

Peu à peu, comme exemple l'année 1946 marquée par la reprise effective - trois ans après la dissolution par le gouvernement de l'époque du Comité central des activités sociales - de la gestion des activités sociales par les représentants du personnel.

Cette année-là, on assiste au lancement de la direction des activités sociales des industries électriques et gazières (DAISIG) à Bugey. La production de courant d'origine industrielle représente alors moins de 1% de la production totale d'électricité.

Pour la première fois, le réseau des institutions de la CAS est ouvert pour les salariés de centrales de Péage à travers les Cahiers mutualistes complémentaires et d'action sociale.

Autre changement : l'argent jusqu'alors dépensé pour l'achat d'un short et d'une chemise s'investit désormais dans la formation des jeunes salariés aux différents métiers pour l'industrialisation du pays.

Ces quelques événements sont autant de repères qui nous rappellent dans quel contexte les activités sociales des industries électriques et gazières existent. C'est, les activités sociales de l'énergie française : elle est vivante. Les activités sociales de l'énergie appartiennent à leur propre monde, à leur propre monde.

À l'époque où ce que nous appelons le « vivre ensemble » est fortement ébranlé, il est important de partager notre histoire. À Chartres, le chemin de compléter la liste des événements sociaux est à présent en chantier et nous espérons que les pages de l'Almanach illustré réalisé par le Comité d'histoire des activités sociales.

2020

Le génome d'un nouveau coronavirus découvert est mis en accès libre par des chercheurs chinois.



Restaurants, bars et cinémas ferment le 14 mars, crèches, écoles et universités deux jours plus tard. Le 17 mars, la France entame son premier confinement, assoupli le 11 mai et levé partout le 14 juin.

Le génome d'un nouveau coronavirus découvert est mis en accès libre par des chercheurs chinois.

Le confinement est levé partout le 14 juin.

Le confinement est levé partout le 14 juin.

Le confinement est levé partout le 14 juin.



SUIVEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



RETROUVEZ NOUS SUR CHARTRES-ORLEANS.CMCAS.COM

Directeur de publication : Grégory BULLOT
 Conception & réalisation : Pôle communication
 CCAS Plaque Centre - Île de France
 Journal d'informations édité par la CMCAS Chartres-Orléans
 Crédit photos : stock.adobe.com,

Impression : Réaprint
 101 rue André Dessaux
 45400 Fleury-les-Aubrais
 Tél : 02 45 48 32 80
 reaprint45@gmail.com